

Résumé de la thèse présentée pour l'obtention du doctorat en médecine - diplôme d'Etat – mars 2011

Le parcours de soins des consultants de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé de Chambéry - évaluation du retour au droit commun.

Ce travail étudie le retour au droit commun, par une observation des parcours de soins des consultants de la PASS de Chambéry. Une double approche a été menée :

1- Une étude de cohorte qui a permis d'observer les recours aux soins, de 2007 à 2009, à la PASS et dans le droit commun (après un rapprochement avec la caisse primaire d'assurance maladie). Le recouvrement des droits à l'assurance maladie est quasi généralisé. Une grande hétérogénéité de parcours de soins a été observée. Après 24 mois, 9,3% des personnes prolongeaient leur suivi à la PASS, 30% n'avaient aucun recours dans le droit commun.

2- Une enquête qualitative, à partir d'entretiens semi-dirigés avec d'anciens consultants de la PASS, a cherché à identifier les modalités de ces parcours de soins. La PASS permet un contact sanitaire et une nouvelle expérience de soins, qui peuvent favoriser la création de nouveaux liens sociaux. L'accompagnement social détermine en grande partie l'orientation et l'usage du droit commun. Les personnes rencontrées témoignent à la fois de sentiments de reconnaissance mais aussi parfois d'une profonde stigmatisation, qui s'inscrit au-delà des relations de soins.

Les résultats présentés conduisent à s'interroger sur le sens de l'accompagnement socio-médical, à la fois comme support de lien social et comme vecteur d'autonomisation. De nouvelles pratiques de soins, développées à la PASS, semblent aussi pertinentes, globales et personnalisées. L'adaptation dans le droit commun de ces nouvelles pratiques pourrait favoriser l'accessibilité du système de santé et participer à l'intégration des consultants de la PASS.